

## Le chant liturgique et la notion de « Peuple de Dieu »

Souvent, à propos de nombreux chants actuels, on parle d'une relation "duelle" entre Dieu et le fidèle. Le texte du chant est comme un dialogue entre "Dieu et moi". Bien évidemment, le langage des psaumes est de ce type, mais nous savons que, lorsque nous prions avec le psautier, nous ne pouvons le faire que parce que le "je" du psalmiste représente le Christ.

*Celui qui psalmodie dans la liturgie des Heures ne psalmodie pas tellement en son propre nom qu'au nom de tout le Corps du Christ, et même en tenant la place du Christ lui-même. [...] Dans l'office divin, on ne psalmodie pas à titre privé : c'est au nom de l'Église que le cycle officiel des psaumes est pratiqué (Présentation Générale de la liturgie des Heures, n° 108).*

C'est donc le Christ, le psalmiste par excellence et, par extension, c'est toute l'Église, corps du Christ dont il est la tête, qui prie le psaume lorsque nous disons par exemple : « Je proclame ton nom devant mes frères, je te loue en pleine assemblée » (Ps 21, 23).

Le chant liturgique ne doit-il donc pas mettre en avant la relation entre Dieu et son peuple plutôt qu'une relation personnelle entre le fidèle et son Dieu ? Lorsque nous célébrons, ne le faisons-nous pas toujours "en Église" ? La prière liturgique n'est-elle pas toujours une prière de tout le peuple de Dieu ?

### Peuple de Dieu...

*Peuple de Dieu, cité de l'Emmanuel (K 128), Peuple de Dieu n'ait pas de honte (T 9), Peuple de Dieu, marche joyeux (K 180)...* Nous pouvons constater que beaucoup d'*incipit* de chants plus anciens commencent par cette expression "Peuple de Dieu". Ouvrir la célébration eucharistique par un tel chant, c'est, d'une certaine manière "annoncer la couleur". Les gens qui sont rassemblés dans l'église sont appelés à devenir "une assemblée", à "faire Église", à devenir "réellement" – puisque le Christ est aussi présent réellement dans l'assemblée (*Sacrosanctum Concilium* n° 7) – le Peuple de Dieu, sacrement du Christ ressuscité.

Remarquons que le refrain du premier chant cité exprime clairement que nous sommes un "Peuple de baptisés", l'"Église du Seigneur". Cette expression "Peuple de baptisés" est aussi l'*incipit* d'un chant, K 106, *Peuple de baptisés, marche vers ta lumière*. De nouvelles strophes sont présentes dans le CNA (n° 573). La première de celles-ci nous invite à devenir l'"Église du Seigneur" : « Tous ensemble, appuyés sur Jésus Christ, devenons bâtisseurs de son Église ! »

## Peuple de Dieu, peuple de l'Alliance

Parler de “Peuple de Dieu”, c’est aussi évoquer l’Alliance que Dieu a établie entre lui et son peuple. « Peuple de l’Alliance, ton Dieu te fait signe », comme nous le dit l’*incipit* de ce chant de carême, G 244. Mais à nouveau, c’est à la suite du Christ, et “par lui, avec lui et en lui” que nous allons à la rencontre du Père.

Cette Alliance, dont les rites de la célébration liturgique sont aussi le symbole, a une histoire, qui commence déjà avec le peuple hébreu en Égypte. Celle-ci nous est racontée dans le chant déjà cité ci-dessus : *Peuple de Dieu, marche joyeux*. « Dieu t’a choisi parmi les peuples (str. 1)... Tu es le peuple de l’Alliance (str. 3) ». Cette Alliance est aussi évoquée dans le chant *Peuple de Dieu, cité de l’Emmanuel*. La première strophe nous dit : « Peuple choisi pour être ami de Dieu, rappelle-toi l’Alliance avec Moïse ». Impossible de penser “Peuple de Dieu, Église du Seigneur” sans faire directement le lien avec l’Alliance que Dieu a conclue avec le peuple qu’il s’est choisi.

## Peuple de Dieu, peuple choisi

*Peuple choisi* ! Voilà à nouveau l’*incipit* d’un chant, K 64, qui développe le sens de cette expression. Les strophes de ce cantique répondent à cette interrogation que nous nous posons : pourquoi sommes-nous le “peuple choisi” ? Relevons simplement trois raisons : « Peuple choisi pour présenter l’unique offrande », ce que nous faisons au cours de chaque eucharistie ; « Peuple choisi pour annoncer une espérance » et faire en sorte que l’assemblée révèle le visage du Christ, puisque celui-ci l’a « chargée de sa présence » ; « Peuple choisi pour témoigner de l’Évangile », car nous sommes aussi un “peuple de témoins”. C’est cet aspect que le poète Patrice de La Tour du Pin développe dans un poème de trois strophes dont la première débute à nouveau par le mot “peuple” : *Peuple de Dieu, n’aie pas de honte* (T 9). Le jeu poétique contient quelques expressions fortes. Ce “peuple de Dieu” est présenté comme un peuple vaillant invité à « lever son hymne à sa [de Dieu] puissance », comme un étendard brandi à la face des nations ; comme un peuple habité par les louanges de son Dieu, invité à porter partout le nom de Dieu. Ici encore, il nous est rappelé que nous sommes le Corps de Dieu dans son Esprit. Et le dernier vers conclut ce poème par cette exhortation : « Peuple d’un Dieu qui fait merveille, sois sa merveille d’aujourd’hui ».

## Peuple de Dieu, peuple pour la justice

La dimension sociale du Peuple de Dieu est aussi à prendre en compte. Michel Scouarnec l’évoque dans son cantique *Peuple de frères, peuple du partage* (T 122). Mais c’est principalement le poète Didier Rimaud qui développe cet aspect dans un chant tel que *Peuple pour la justice* (KP 210-1 ou KP 45-37-2). Comme “peuple de Dieu”, nous sommes invités à « défendre avec lui la liberté de tous les hommes ». Ce souci que nous devons avoir des faibles et des petits fait l’objet de la cinquième strophe : « Peuple pour les plus pauvres, Ton Dieu t’invite à l’amour du prochain, Au souci du dernier, À la rencontre sans

barrière. » Et nous ne pouvons réaliser ceci que parce que nous sommes déjà « victorieux en Jésus Christ » qui nous a sauvés.

Ce thème sera repris dans un autre chant du même poète : *Peuple d'un Dieu qui est justice* (KP 19-93). Il nous rappelle que notre justice doit être à l'image de celle de Dieu : « Peuple d'un Dieu qui est justice En prenant soin des plus petits, Ta seule gloire est le service, L'amour de ceux qu'on oublie ».

*Une poésie qui s'essaye à chanter le mystère de Dieu pour l'homme de ce temps, le mystère d'un Dieu qui a la passion de cet homme, une poésie qui retrouverait ainsi son rôle de véhicule de la foi au service de cet homme, ne peut pas, pas plus que Dieu lui-même, se désintéresser de cet homme et des combats qu'il mène.<sup>1</sup>*

D'autres thématiques que nous avons mises en évidence ci-dessus sont également reprises poétiquement dans ces deux hymnes.

### Peuple de Dieu, un peuple pour la louange

La dimension de louange est également liée à cette notion de "Peuple de Dieu". « Peuple pour la louange, Ton Dieu t'invite au combat de la paix, Au partage des biens Et au pardon de toute offense » (KP 210). Nous sommes le peuple invité à « crier de joie et à bondir d'allégresse » (M 27).

Mais cette joie se convertit en action de grâce. Nous sommes le « Peuple choisi pour présenter l'unique offrande » (K 64) et rendre grâce à Dieu qui nous a fait grâce. C'est pourquoi, Peuple de Dieu, marche joyeux, car « Dieu t'a donné de rendre grâce Par Jésus Christ qui t'a sauvé. » (K 180) Ainsi, « que ta louange soit la trace de sa victoire et de ta paix » (K 180).

### Pas de liturgie sans peuple de Dieu

Un des éléments importants du concile Vatican II est d'avoir remis l'accent sur la présence du peuple de Dieu dans toute célébration liturgique. Ainsi que le dit Didier Rimaud, la liturgie de Vatican II redevient davantage une liturgie pour le peuple et pas seulement une liturgie pour Dieu.

*Dans la liturgie, Dieu parle à son peuple, le Christ annonce encore l'Évangile. Et le peuple répond à Dieu par les chants et la prière (S.C. n° 33).*

Le Père Longeat attire notre attention sur le risque de considérer la liturgie comme une dévotion au détriment d'un acte liturgique du peuple de Dieu :

*En effet, l'Antiquité chrétienne abordait généralement la liturgie sous l'angle de la globalité : l'acte liturgique puisant à la source ecclésiale concernait la plus grande partie de l'existence. Ce n'est qu'à l'ère moderne que l'individualisation de la dévotion a créé un tout autre rapport des fidèles à la participation cultuelle : la liturgie devient alors une activité personnelle totalement distincte des autres occupations de l'existence. Ainsi, en se*

<sup>1</sup> Didier RIMAUD, *Poète pour la gloire de Dieu*, dans M. Rondet s.j. et P. Faure s. j., *Que tes œuvres sont belles, Prier avec les hymnes de Didier Rimaud, s.j.*, Éditions Vie chrétienne, 2018, p. 84.

*rendant à l'église chacun accomplissait son devoir religieux pour découvrir Dieu et répondre à son appel d'une manière très personnelle. [...] L'individualité religieuse et la sacralisation d'un temps totalement à part sont devenues alors, et pour plusieurs siècles, la forme habituelle du culte chrétien.<sup>2</sup>*

Il nous faut donc bien prendre conscience que la liturgie est une action de tout le peuple de Dieu dans toute sa dimension ecclésiale :

*Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est « le sacrement de l'unité », c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques (SC n° 26).*

### **Peuple de prêtres, peuple de rois, assemblée des saints**

Certains se souviendront peut-être de ce cantique du Père Deiss (C 3) qui renvoie à la première lettre de Pierre :

*Mais vous, vous êtes une descendance choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple destiné au salut, pour que vous annonciez les merveilles de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière (1 P, 2, 9).*

Ce texte est d'ailleurs repris dans la première Préface pour le Temps ordinaire :

*Dans le mystère de sa Pâque, il a fait une œuvre merveilleuse : car nous étions esclaves de la mort et du péché, et nous sommes appelés à partager sa gloire ; nation sainte, peuple racheté, race choisie, sacerdoce royal ; nous pouvons annoncer au monde les merveilles que tu as accomplies, toi qui nous fais passer des ténèbres à ton admirable lumière.*

C'est bien le changement, la metanoïa, que doit opérer l'action liturgique : transformer le peuple rassemblé par la Parole de Dieu et son Eucharistie, par l'action de l'Esprit Saint, en un peuple saint qui appartienne à Dieu (Préface commune n° VI).

Le chapitre 2 de Lumen Gentium, constitution dogmatique sur l'Église, est entièrement consacré à la notion de "Peuple de Dieu". Il nous rappelle que la destinée de ce peuple messianique,

*c'est le royaume de Dieu, inauguré sur la terre par Dieu lui-même, qui doit se dilater encore plus loin jusqu'à ce que, à la fin des siècles, il reçoive enfin de Dieu son achèvement, lorsque le Christ notre vie sera apparu (cf. Col 3, 4) et que « la création elle-même sera affranchie de l'esclavage de la corruption pour connaître la glorieuse liberté des enfants de Dieu » (Rm 8, 21).*

**Philippe Robert**

<sup>2</sup> J.-P. LONGEAT, *L'unité de la liturgie, mystère du Christ et de l'Église*, dans *Les moines et leur liturgie* (sous la direction de Jean-Louis Souletie), Lethielleux, 2011, p. 28-29.)